

Compte-rendu du conseil d'école du 18/01/2024
Écoles de BERTHOUVILLE-FRANQUEVILLE

Début de séance : 18h

Étaient présents :

- Mme ANGRAND Hélène : représentante des parents d'élèves
- Mr BOUDON Mathieu : adjoint au maire d'HECMANVILLE
- Mme CLOET Alexandra : professeur des écoles
- Mr CROMBEZ Guillaume : maire de FRANQUEVILLE
- Mme DANARD Nathalie : directrice de l'école de FRANQUEVILLE
- Mr DESLANDES Christian : maire de ST CYR DE SALERNE
- Mme GUEDON Mélanie : conseillère municipale de FRANQUEVILLE
- Mr LAVEILLE Olivier : représentant des parents d'élèves
- Mme LEGRIX Cécile : directrice de l'école de BERTHOUVILLE
- Mme LECLERC Marie-Françoise : maire de BERTHOUVILLE
- Mme LEPRETRE Françoise : adjointe au maire d'ACLOU
- Mr SEYS Nicolas : maire d'ACLOU
- Mr VARIN Didier : adjoint au maire de ST CYR DE SALERNE
- Mme WILLOT Sarah : professeur des écoles
- Mme Sery Mélanie : représentante des parents d'élèves
- Mme TACKOËN Loïs : représentante des parents d'élèves

Absents excusés :

Mme BUSE Sandrine : représentante des parents d'élèves
Mme VORANGER Emmanuelle : représentante des parents d'élèves
Mme MORIERE Nathalie : professeur des écoles
Mme GASPARD Emilie : professeur des écoles
Mme QUOD Fidéline : représentante des parents d'élèves

1. Organisation du Temps Scolaire (OTS).

Nous vous rappelons que les horaires des écoles sont organisés sur 9 demi-journées dont 5 matinées selon la modalité de droit commun. Des cas dérogatoires (comme nos écoles actuellement) sont possibles.

Les demandes de dérogation doivent être retournées avant le 29 janvier. Afin de répondre à cet impératif, nous avons été dans l'obligation d'avancer la date de conseil d'école puisque la demande de dérogation doit faire l'objet d'une proposition conjointe de la mairie et du conseil d'école.

L'équipe enseignante est en faveur d'un report des horaires actuels.
Ecole de Berthouville : 8h50-11h50 / 13h40-16h40 : lundi/mardi/jeudi/vendredi
Ecole de Franqueville : 9-12h / 13h30-16h30 : lundi/mardi/jeudi/vendredi

Vote pour une reconduction des horaires actuels :

_ A l'unanimité, le conseil d'école vote pour une demande de dérogation afin d'organiser le Temps Scolaire sur 8 demi-journées sur 4 jours, aux horaires ci-dessus.

2. Mise en œuvre de la sécurisation scolaire.

La sécurisation scolaire est à l'ordre du jour de ce conseil d'école à la demande de Mme Moncada, directrice académique, dans le but « d'informer et de sensibiliser la communauté éducative ». « Dans le cadre du renforcement de la sécurité des écoles...en lien avec les collectivités locales, les directeurs d'école ... ont été invité à dresser la situation précise des mesures de sécurité prises au sein des établissements ». Il était demandé par exemple si l'école était équipée de portail électrique, si les

abords de l'école sont équipés d'une vidéo-surveillance, d'un signal d'alerte anti-panique, si tous les accès sont clos etc...

« Cette enquête destinée à établir un diagnostic précis des mesures de sécurité d'ores et déjà engagées constitue une première étape dans le renforcement de la sécurisation des écoles ».

Dès lors, Mme Moncada demande à la communauté éducative :

_ d'examiner l'actualisation de l'annexe 4 du document PPMS Attentat-intrusion. Ce dernier avait été présenté au conseil d'école le 23 janvier 2018.

_ d'inviter systématiquement les correspondants sécurité-école en police ou gendarmerie, la sécurité civile, les collectivités territoriales, les responsables de l'accueil périscolaire lors des exercices PPMS Attentat intrusion.

_ d'inscrire à l'ordre du jour la sécurisation scolaire au conseil d'école.

_ de valoriser les actions menées pendant l'année scolaire pour la protection des élèves.

L'annexe 4 de nos PPMS a pour but d'établir un diagnostic de la sécurité des écoles. Il pointe la sécurité des abords extérieurs, de l'environnement, la clôture, le contrôle des accès, la sécurisation des bâtiments, l'espace périmétrique.

Les mairies demandent s'il est possible d'avoir accès à cette annexe. Mme Danard informe le Conseil d'école qu'elle demandera si cela est possible et qu'elle transmettra ce document en cas de réponse positive.

Pour l'école de Franqueville, les points soulevés sont :

_ Les portails facilement ouvrables, l'absence de gâche électrique visiophone..., les vitrages qui ne sont pas équipés de volets par exemple et qui laisse l'intérieur de l'école visible, l'absence de signal/alarme spécifique à l'attentat intrusion, les zones ayant un accès facile pour une personne souhaitant s'introduire dans l'école...

Pour l'école de Berthouville, les constats effectués sont :

- Les portillons peuvent être enjambés, tous les accès doivent être fermés systématiquement à clé ce qui n'est pas le cas puisqu'un portail est cassé et laissé ouvert quotidiennement.
- Comme pour l'école de Franqueville : absence de gâche électrique visiophone/interphone : ce qui nous pose un problème de surveillance quotidien..., les vitrages qui ne sont pas équipés de volets, l'absence de signal/alarme spécifique à l'attentat intrusion, des zones ayant un accès facile pour une personne souhaitant s'introduire dans l'école...
- Une réflexion pourrait être menée à propos du parking et de son aménagement : de nombreux parents viennent chercher leurs enfants. La taille du parking devient insuffisante, d'autant plus que de nombreux véhicules stationnent déjà sur le parking : personnel communal, école, association. Les parents étant mal stationnés ne sortent donc pas toujours de la voiture, ce qui engendre des difficultés à visualiser les personnes venant récupérer les élèves. De plus les conteneurs de recyclage et le manque d'éclairage empêche une bonne visibilité des abords de l'école.

Mme Leclerc précise qu'un marquage au sol a déjà été effectué mais qu'il n'a pas été concluant. De plus, d'autres conteneurs de recyclage vont être installés.

- Le dispositif de fermeture de la classe de Mme Legrix n'est pas optimal : nous pourrions nous enfermer dans la cantine, mais il faudrait que la cantine soit fermée à clef sur le temps scolaire. Nous n'aurions que la porte du milieu à fermer. Il est convenu que ce nouveau lieu de mise à l'abri soit testé lors du prochain exercice PPMS Attentat-Intrusion.

Mr Seys demande si les travaux sont obligatoires. Les directrices répondent que leur rôle est de constater les différents points de sécurité. Les travaux restent au regard des communes.

Il est proposé aux mairies de réfléchir autour de ce document comme cela est effectué pour le document unique.

3. PPMSAI et exercice incendie.

Berthouville :

PPMS AI : La date de ce PPMS avait été décidé en début d'année, le mardi 14 novembre. Le hasard a fait que ce jour-là, il y a eu une coupure d'électricité. Les téléphones ne fonctionnant pas, Mme Legrix a donc été obligé de prévenir Mme Morière pendant que les élèves prévenaient le personnel de cantine et commençaient à s'enfermer.

L'enfermement s'est bien déroulé dans la classe de Mme Morière, mais il est beaucoup plus long pour la classe de Mme Legrix pour les raisons qui ont été vues précédemment.

Après l'exercice, une discussion a eu lieu avec les enfants sur le déroulement de l'exercice, sur les actions à réaliser, quoi faire

Franqueville :

Le PPMS AI a été réalisé le 14 novembre. Le signal a été donné par Mme Danard, par la voix en alertant les collègues en passant de classe en classe. L'absence de signal d'alarme pose souci : mise en danger de la personne qui alerte et qui laisse le groupe classe en charge à l'Atsem. Les plus grands se sont rapidement « cachés », les plus petits ont été très bruyants. De plus, Les élèves réfugiés dans la salle d'hygiène sont dans un espace clos, non visible de l'extérieur. Si les portes pouvaient être fermées à clef, ce lieu serait un espace totalement clos. Les clefs pourraient-elles être fournies ? Nous les laisserions dans la boîte à pharmacie.

L'exercice incendie a eu lieu le mardi 16 janvier. Tout s'est très bien passé. Nous menons une réflexion avec les collègues pour modifier le circuit d'évacuation de la classe des CP/CE1 ; un circuit qui leurs éviterait d'avoir 2 portes à ouvrir (manipulation de clef, perte de temps ...).

4. Marché de Noël.

Cette année encore, le marché de Noël a été un moment convivial et de partage. La générosité de tous a permis de récolter la somme de 398€ pour l'école de Franqueville. Celle-ci servira à financer le transport, en partie, de la sortie patinoire du 2 février. 255 € ont été récoltés pour l'école de Berthouville. Ces dons serviront à financer le transport pour la sortie au théâtre de Pont-Audemer le mardi 09 avril. L'équipe enseignante remercie l'APE pour leur soutien et leur présence, les parents d'élèves qui nous ont aidé ainsi que les ATSEM présentes avec nous et pour leur aide précieuse lors des divers ateliers de Noël.

5. Liste des fournitures scolaires.

Berthouville :

Comme demandé au précédent conseil d'école, une réflexion a été menée sur la liste des fournitures scolaires pour l'école de Berthouville.

Un questionnaire a été donné aux parents leur demandant le ressenti sur la liste de fournitures scolaires. Pour leur réflexion la liste de fournitures de l'école et la liste-type proposée par l'Education Nationale leurs ont été fournis.

38 parents ont trouvé la liste de notre école raisonnable, avec un commentaire sur la clé USB pensant qu'il fallait en fournir une tous les ans alors que bien entendu non.

Un seul parent trouve cette liste trop onéreuse sans avoir fait de commentaire.

Les deux listes sont présentées au conseil d'école.

L'équipe enseignante souhaite conserver cette liste dans la mesure où le budget lui permet de continuer d'acheter le matériel nécessaire au fonctionnement pédagogique.

Mr Deslandes demande si une vérification du stock est faite avant chaque commande.

L'équipe enseignante répond que oui, et que cela prend beaucoup de temps. Chaque cahier étant

recompté pour commander seulement le nécessaire. Beaucoup de cahiers sont gardés sur 3 ans à l'école de Berthouville. Les peintures sont commandées en fonction du besoin...

Discussion autour du choix des fournisseurs

Réflexion sur la commande du papier : les deux écoles pourraient être regroupées ou faire des commandes avec les mairies.

6. Matériel et travaux.

A Franqueville :

Ce qui a été fait :

Suite à une infiltration d'eau, le plafond de la classe de Mme Cloet a été rénové.

Ce qui est demandé :

Concernant l'investissement matériel, une poubelle extérieure ainsi que des poubelles à papier pour les classes sont demandées. Un meuble de rangement pour les puzzles est demandé pour la classe de Mme Cloet.

Serait-il possible d'équiper chaque classe d'une boîte pour y ranger les PAI des élèves et leurs traitements ?

L'équipe enseignante demande s'il est possible d'envisager d'équiper l'école d'une photocopieuse couleur.

Lors d'épisode de neige ou de verglas, la cour et les accès de l'école ne sont pas salés. L'agent communal peut-il saler la cour ? Ou à défaut, pouvons-nous avoir un seau de sel afin de sécuriser la cour ? Mme Leclerc souligne qu'à Berthouville, c'est l'employé communal qui se charge de saler à sa demande le matin.

Serait-il possible de désherber le potager ?

Berthouville :

Mobilier :

Les demandes sont les mêmes que lors du premier conseil d'école :

Demande d'un séchoir pour les peintures des enfants dans la classe de Mme Legrix: 216 €

Filtre anti UV pour la classe de Mme Morière

Problème des téléphones

Des étagères chez Mme Morière dans le placard

Une pendule pour la classe de Mme Legrix.

De plus, nous souhaiterions :

Un bureau d'enseignant flexible pour Mme Legrix : coût 384 € (grand gain de place dans la classe)

Une étagère ou meuble avec une partie ouverte à fixer au mur, à hauteur d'adulte pour pouvoir déposer le matériel médical des enfants, qui soit visible pour la classe de Mme Legrix : coût une centaine d'euros.

Travaux :

Rénovation du bureau de direction avec un réaménagement, à prévoir

7. Questions diverses.

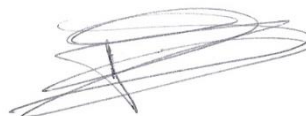
Aucune question n'a été soumise aux directrices.

Séance levée à 18h 11

Mme Legrix Cécile

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Legrix' with a stylized flourish at the end.

Mme Danard Nathalie

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, horizontal, scribbled lines.